



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTMAGNY  
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

Aux Contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

## ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 343

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement n<sup>o</sup> 343 imposant les taxes pour l'année 2022 a été adopté le 7 février 2022 à la réunion du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 66, rue Principale Est, Berthier-sur-Mer ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 8 février 2022**

Marie Eve Lampron, Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Marie Eve Lampron, directrice générale et greffière-trésorière de Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 13 heures et 14 heures, le 8<sup>e</sup> jour de février 2022.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 février 2022.**

Marie Eve Lampron, Directrice générale et secrétaire-trésorière